

MARQUE NF - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)

établie en application de l'annexe technique n°1 au référentiel de certification - Révision n°13 et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N°	2RH1698S2
SOCIETE TITULAIRE	PRODUIT
VELUVINE B.V. Ramshoorn 11 4824 AG BREDA PAYS-BAS	VELUFLEX HERMES Nature du produit Bpt

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Bande Préfabriquée Thermocollée rétro réfléchissante de couleur blanche, pour marquages routiers et urbains, sur revêtements hydrocarbonés. Application manuelle. Le produit est saupoudré avec des microbilles.

Conditions limites d'application * : T° mini : 5 °C T° maxi : 45 °C Hygrométrie maxi : 90 %
(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Application manuelle avec chalumeau et un distributeur mécanisé pour saupoudrage

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

PRODUIT :

Produit de base

100 %

SAUPOUDRAGE :

Mélange Saupoudré (- G 600 125 AC07)

100 %

Dosage utile

310 g/m²

N.B : le dosage consommé des produits de saupoudrage est toujours supérieur au dosage utile

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : 33 °C T° sol : 52 °C Hygrométrie : 35 % Vent : 13 km/h

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Produit de base	1.85 g/ml	70.4 %		110.0 °C

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE : N2 OISE Chaussée PROVINCE>PARIS PR 15.36 à 16.28 Année 2017 Trafic (véh/j) 8124 % PL 17
Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX Application en : 2017 - R409 PMT : 0.99 mm

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit Ri (mcd.m-2.lx-1)	Adhérence SRT	Visibilité de jour	
			Chromaticité (x)	Qd (mcd.m-2.lx-1)
Nb de passages de roues				
Exigences :	150	0.45		100
Etat neuf	271	0.57	0.3280 0.3480	246
(P1) 50000	243	0.60	0.3373 0.3550	156
(P2) 100000	227	0.52	0.3351 0.3526	150
(P3) 200000	209	0.53	0.3349 0.3528	147
(P4) 500000	178	0.56	0.3307 0.3490	166
(P5) 1000000	192	0.55	0.3328 0.3528	162
(P5) 1000000	Classe R3	Classe S2	/	Classe Q3

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA - Direction Territoriale Nord Picardie site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par: CEREMA
Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

- * l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine
- * le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :



Fiche établie par le CEREMA - Dter NP

Le 22/02/2019

VISAS

Le Fabricant (Nom et Visa) :

C.J.R.M. Taminiau
Le 04/03/2019

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.

ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

Association pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005
Siège social : 58, Rue de l'Arcade - 75384 Paris Cedex 08

tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@asquer.fr - site : www.asquer.fr
APE 9499 Z - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 94 398 289 140